



**HAL**  
open science

## Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2017, Aix-Marseille université - AMU.  
hceres-02027149

**HAL Id: hceres-02027149**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027149v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Philosophie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Philosophie* d'Aix-Marseille Université (AMU) privilégie deux domaines de spécialité, l'histoire de la philosophie, et l'épistémologie d'orientation analytique. Les compétences transmises sont non seulement disciplinaires, mais aussi professionnelles (développement de différentes aptitudes comme celle qui consiste à situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation, le travail d'équipe, etc.), et enfin transversales et linguistiques (maîtrise des outils numériques, élaboration d'une documentation, utilisation de différents registres d'expression).

Les trois années universitaires sont divisées en six semestres, la spécialisation n'intervenant à proprement parler qu'au deuxième semestre de la deuxième année (L2) sous la forme de quatre parcours : *Épistémologie, analyse et argumentation*, *Histoire de la philosophie*, *Métiers de l'administration* préparant aux concours de la fonction territoriale ainsi qu'à l'Institut d'études politiques, et *Art et culture*, qui met l'accent sur les métiers de l'art et de la culture. L'enseignement est délivré pour l'essentiel en présentiel, le parcours *Histoire de la philosophie* étant en outre accessible en formation à distance.

La formation est dispensée sur le campus Schuman, à Aix-en-Provence (site Ruoco).

## Analyse

### Objectifs

Le département de philosophie, qui se veut l'héritier d'une longue tradition à AMU, privilégie deux domaines de spécialité, l'histoire de la philosophie, et l'épistémologie d'orientation analytique. Ces deux domaines constituent les axes majeurs de la formation, et font sa spécificité.

La formation offre également une préparation aux concours de la fonction territoriale ainsi qu'à l'Institut d'études politiques, et prépare aussi, dans un de ses parcours, aux métiers de l'art et de la culture.

Les compétences développées sont non seulement celles propres à la discipline, la philosophie, mais aussi professionnelles (développement de différentes aptitudes comme celle qui consiste à situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation, le travail d'équipe, etc.), et enfin transversales et linguistiques (maîtrise des outils numériques, élaboration d'une documentation, définition des registres d'expression).

Organisation
<p>L'organisation tente de concilier formation générale et spécialisation, avec des passerelles éventuelles vers d'autres disciplines.</p> <p>De manière plus précise, les trois années universitaires sont divisées en 6 semestres dont chacun comporte 30 ECTS (european credits transfer system).</p> <p>La spécialisation n'intervient qu'au semestre 2 de la L2 et prend la forme de 4 parcours : <i>Épistémologie, analyse et argumentation, Histoire de la philosophie, Métiers de l'administration, Art et culture</i>.</p> <p>Le deuxième parcours (<i>Histoire de la philosophie</i>) est le seul qui peut être suivi en enseignement à distance, le parcours <i>Métiers de l'administration</i> est transversal, et le parcours <i>Art et culture</i> concerne l'approche de l'art et de l'esthétique.</p> <p>En rapport avec l'histoire de la philosophie, un partenariat avec le département de lettres classiques permet de suivre une unité d'enseignement (UE) en grec ancien ; le parcours <i>Métiers de l'administration</i> bénéficie de l'Institut d'ergologie ; le parcours <i>Art et culture</i> est en partenariat avec les départements d'histoire de l'art et d'archéologie, du théâtre et de cinéma, offrant un contact direct avec les études artistiques.</p> <p>Cependant, les rédacteurs du dossier estiment que les parcours sont trop nombreux et qu'il faudrait les simplifier en cherchant notamment à renforcer le tronc commun.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est classique et se rapproche d'autres formations existantes en philosophie à Nice ou à Montpellier.</p> <p>Elle est adossée à deux centres de recherche reconnus : le Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC) avec une unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (UMR CNRS/AMU 7304) et l'Institut d'histoire de la philosophie (IHP) avec une équipe d'accueil (EA 3276).</p> <p>Un autre de ses traits saillants est de proposer en licence une formation en esthétique philosophique, pouvant être poursuivie en master. Une autre singularité est de proposer une formation en grec ancien.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est cohérente avec les objectifs de la formation. Elle possède un mode de fonctionnement bien défini, et veille en particulier à assurer une répartition équilibrée des tâches administratives et pédagogiques. Elle se compose de 32 enseignants et enseignants-chercheurs, dont 5 professeurs, 9 maîtres de conférences (3 sont habilités à diriger des recherches), 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 4 moniteurs et 14 chargés de cours.</p> <p>Il y a un directeur de département, un référent par année de licence, un référent pour les échanges internationaux et pour l'enseignement à distance, un directeur d'études chargé des inscriptions pédagogiques. Chaque parcours a son responsable.</p> <p>Une des singularités du département est l'important renouvellement de l'équipe pédagogique dans les dernières années.</p> <p>Il y a un poste administratif à 80 %, contre deux auparavant, la charge de travail ayant été répartie différemment à la suite de la réorganisation de l'UFR (unité de formation et de recherche).</p> <p>Certains parcours comme <i>Métiers de l'administration</i> ou <i>Art et culture</i> nécessitent le recours à des intervenants extérieurs (professionnels ou enseignants d'autres départements).</p> <p>L'équipe se réunit plusieurs fois par an, au début et à la fin de l'année, plus généralement tous les mois, et les réunions sont ouvertes aux représentants des étudiants.</p> <p>Le département est confronté à des difficultés de fonctionnement à cause du nombre d'heures à assurer sans pour autant qu'on puisse parler de sous-encadrement : les services statutaires couvrent 2688 heures et il faut ajouter 1286 heures complémentaires, soit 32 % de l'offre de formation.</p> <p>Une des raisons de cette situation est le dispositif appliqué par l'université qui donne une dispense d'un tiers de service à tous les maîtres de conférences nouvellement nommés, et ce pendant trois ans. Ainsi, les trois recrutements récents ne vont couvrir que la charge horaire de deux maîtres de conférences.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Après une baisse jusqu'en 2013-2014, les effectifs se sont stabilisés, avec plus de 50 étudiants en première année (L1) et des groupes de plus de 30 en troisième année (L3) dans les enseignements de tronc commun, ce qui est suffisant pour garantir la viabilité de la formation.</p> <p>Les statistiques indiquent que 80 % des étudiants de la licence choisissent de poursuivre les études en master, dont 58 % à AMU (en 2012-2013) indiquant que l'université fidélise ses étudiants.</p> <p>On constate une hausse du nombre d'étudiants qui viennent des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui entrent quelquefois en L2 et la plupart du temps en L3 et suivent un cycle complet (licence, master et préparation concours).</p> <p>Cela dit, les rédacteurs du dossier notent la difficulté à suivre les étudiants après leur départ, qu'ils attribuent à leur « très fort individualisme ».</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>La formation s'appuie sur deux centres de recherches philosophiques très actifs dans leur domaine, et reconnus nationalement : le CEPERC (UMR 7304) et l'IHP (EA 3276), dont l'historique est retracée dans le dossier. Les enseignants du département sont naturellement très impliqués dans la vie de ces centres qui proposent aux étudiants des journées d'études, des colloques, et des séminaires.</p> <p>Évidemment, tout cela n'étant que facultatif en licence, il serait peut-être envisageable d'accorder des bonifications pour inciter les étudiants à y participer, mais les rédacteurs du dossier relèvent qu'une telle option se heurte à la vision de la recherche comme une activité essentiellement libre.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La formation n'est pas professionnalisante en tant que telle. Elle prépare aux métiers de l'enseignement, mais seulement indirectement. Toutefois l'équipe pédagogique souligne, à juste titre, les atouts que peut représenter une formation philosophique pour entrer dans le monde professionnel en général en favorisant la clarification, la maîtrise de l'expression, la communication, et l'esprit de synthèse notamment.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Tous les étudiants de L2 sont tenus de suivre un enseignement censé les aider à préciser leur parcours professionnel et les préparer à entrer dans la vie active. Cet enseignement est assuré sous forme de travaux dirigés par des professionnels de l'orientation.</p> <p>Les étudiants ont également accès au diplôme d'études supérieures d'université d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants (DESU AIPE), qui facilite l'accès au marché du travail pour les étudiants ayant obtenu au minimum la licence.</p> <p>Le dispositif central en termes de stage est l'UE Pro-MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), proposée en L2 et L3, qui permet une sensibilisation aux métiers de l'enseignement, avec, en Pro-MEEF 1, un stage de découverte de 24 heures ; en Pro-MEEF 2, un stage de 24 heures divisé en 12 heures en établissement scolaire et 12 heures hors Éducation nationale. Ces stages se déroulent dans des établissements du premier degré, du second degré général, du second degré professionnel, et dans d'autres structures éducatives ; en Pro-MEEF 3, il s'agit d'un approfondissement des deux premières étapes. Ce dispositif ne s'adresse, bien entendu, qu'aux étudiants se destinant au master <i>MEEF</i>.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'international est présent essentiellement par l'existence de conventions d'échanges d'étudiants comme Erasmus +, ou celle qui existe avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM).</p> <p>Le département a des accords Erasmus avec plusieurs universités : Tübingen, Madrid, Valence, Padoue, Vérone, Venise, Turin, Naples, Istanbul, Pise ; un accord est en cours avec Belgrade.</p> <p>L'ouverture à l'international se manifeste aussi par la présence d'UE de langues tout au long des trois années de licence.</p> <p>Un responsable des échanges internationaux accompagne les étudiants dans toutes les démarches ; l'attribution de crédits européens (ECTS) obéit à une procédure affichée sur le site du département.</p> <p>Les flux des étudiants entrants sont constants (non précisés), ceux des sortants sont irréguliers.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Un travail important est accompli en direction des futurs étudiants, notamment à l'aide de journées organisées autour du programme du concours de Khâgne, consacrées respectivement à « L'art la technique », « La science », « Le droit » et « La politique ». Il existe par ailleurs un référent parmi les professeurs de lycée qui répercute toutes les informations que la formation souhaite communiquer aux collègues du secondaire.</p> <p>Le dossier fait état de procédures de passerelles simplifiées, décrites de façon exhaustive, permettant à des étudiants ayant suivi d'autres parcours de rejoindre la formation.</p> <p>En conformité avec l'obligation faite aux étudiants de suivre plusieurs UE en dehors de leur discipline d'inscription, il y a une liste des départements dans lesquels les étudiants de philosophie peuvent choisir leurs options. Là aussi, le dossier est particulièrement détaillé, avec les noms des UE, les semestres de référence, le nombre de crédits.</p> <p>Des UE de méthodologie du travail universitaire sont également proposées, ainsi qu'un tutorat (90 heures par semestre, assurées par deux tuteurs).</p> <p>En réponse à une recommandation de l'AERES lors de l'évaluation précédente, il existe désormais une UE Projet professionnel personnel et préfiguration de parcours.</p> <p>L'enseignement des langues a été renforcé, et figure maintenant en bonne place dans 4 des 6 semestres. On a assoupli les conditions d'accès à l'enseignement du grec, qui peut être abordé à n'importe quel niveau du parcours d'études.</p>

<p>Parmi les projets, des UE de la formation seront ouvertes aux étudiants de la licence <i>Sciences et humanités</i> qui relève de l'UFR Sciences. Le détail des cours est fourni.</p>
<p align="center"><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>L'enseignement est donné pour l'essentiel en présentiel. Le parcours <i>Histoire de la philosophie</i> est accessible en formation à distance, avec un panachage de ce dispositif avec le présentiel. Les étudiants ayant des contraintes particulières (salariés et handicapés) peuvent bénéficier de dispositifs d'aide spécifiques mis en place par l'université.</p> <p>Concernant le numérique, le site de l'université, entièrement rénové, est une interface privilégiée pour communiquer avec les étudiants. Un MOOC (Massive open online course) « Le langage entre nature et culture » a été conçu par trois enseignants-chercheurs, réunissant, en juin 2015, 5147 étudiants. Une seconde session a démarré en juin 2016. Il s'agit d'un des premiers MOOC d'AMU.</p> <p>Une autre interface utile est la plate-forme de cours en ligne AMETICE (Aix-Marseille enseignement avec les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), sur laquelle les enseignants peuvent déposer des documents utiles aux étudiants.</p>
<p align="center"><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>La formation fonctionne selon les normes européennes : 6 semestres à 30 ECTS chacun. Il est possible de s'inscrire dans l'année supérieure à condition d'avoir validé 48 ECTS et de s'engager à rattraper les manquants.</p> <p>Sur les trois modalités de contrôle des connaissances (examen terminal (ET), contrôle continu (CC) partiel, intégral), le département a fait le choix de la voie médiane, le CC partiel.</p> <p>Chaque enseignant organise le CC comme il l'entend, mais l'examen final est, pour toutes les UE, un écrit en L1 et L2, un écrit et un oral en L3. Les coefficients sont modulés comme suit : en L1, CC coefficient 1/ET coefficient 1 ; en L2, CC coefficient 1/ET coefficient 2 ; en L3, CC coefficient 1/ET coefficient 1/ET oral coefficient 1.</p> <p>Il existe des dispositifs pour les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire.</p> <p>Les jurys comprennent les enseignants-chercheurs du département, placés sous la responsabilité de l'année et du responsable du parcours. Les modalités de réunion sont classiques.</p> <p>La formation participe à la campagne d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants (EFEE). Les rédacteurs du dossier insistent sur les avantages qu'il y a à accorder une part plus importante à l'examen final.</p>
<p align="center"><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>L'équipe pédagogique s'investit dans ce domaine en veillant à amener les étudiants à une meilleure maîtrise de l'oral, de la présentation et de l'expression.</p> <p>Un projet « Philosophie et entreprise » appliqué aux étudiants en licence doit permettre de faire apparaître les compétences des étudiants dans l'optique de la recherche d'emploi hors enseignement.</p>
<p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Le suivi est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université. Il n'y a toutefois que peu d'informations disponibles sur les poursuites d'études choisies par les étudiants à l'issue de la formation.</p> <p>Le suivi réalisé par l'équipe pédagogique révèle par ailleurs que plus de 80 % des étudiants se présentent aux examens en L3.</p>
<p align="center"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>
<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place en licence à la suite de celui des masters ; tous les enseignants titulaires du département y siègent de droit. Le département se réunit régulièrement au cours de l'année pour aborder les questions relatives aux enseignements et aux parcours et procéder aux ajustements nécessaires.</p> <p>Les problèmes qui n'impliquent qu'un seul parcours sont de la responsabilité de la direction du département et du responsable de parcours. Plusieurs exemples sont décrits dans le dossier.</p> <p>La formation a fait l'objet d'un schéma directeur de l'offre de formation, relevant les avancées réalisées par l'équipe pédagogique au regard des points forts et points faibles précisés lors de la dernière évaluation.</p> <p>Le travail de l'équipe est en lien avec les étudiants, qui participent aux réunions de département et peuvent y exprimer leurs avis et leurs attentes sur les enseignements qui leur sont proposés.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation disciplinaire complète, organisée autour d'axes bien définis, adossée à des centres de recherches de très bon niveau.
- Une équipe motivée et réactive. Des effectifs stables et une bonne poursuite d'études.
- Le souci de conserver la spécialité de la philosophie tout en ouvrant des perspectives intéressantes vers le monde professionnel hors-enseignement.

### Points faibles :

- La multiplication des parcours pourrait fragiliser la formation compte tenu de la taille des effectifs.

### Avis global et recommandations :

Excellente formation. La réduction des parcours, actuellement trop nombreux, est déjà envisagée dans le dossier ; le comité trouve cette perspective souhaitable.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Licence

---

**N° du rapport HCERES :  
418390**

**Intitulé de la formation :  
Philosophie**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
<b>Organisation</b>	Le rapport souligne que le nombre de parcours est trop élevé, comme le reconnaît l'équipe pédagogique qui travaille actuellement à une nouvelle offre de formation simplifiée.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	Le rapport souligne que des formations équivalentes sont proposées à Nice et à Montpellier. Il est vrai que ces universités proposent des licences de philosophie ; toutefois, la spécificité de la licence d'Aix-Marseille Université, qui est de proposer de l'épistémologie tendance analytique et de l'esthétique philosophique, et de souligner son ancrage dans l'histoire de la philosophie, est forte et attire des étudiants, y compris de ces deux pôles géographiques.
<b>Place de la recherche</b>	La suggestion faite par le rapport de tenir compte de l'engagement dans la recherche des étudiants de philosophie est tout à fait intéressante, et sera soumise à l'équipe pédagogique pour voir comment elle peut être mise en œuvre au sein d'Aix-Marseille Université.

---

### Conclusion de l'évaluation

<b>Avis global et recommandations</b>	Le département ne peut que se féliciter de ce rapport qui entre dans les détails et les spécificités de sa formation, qui les comprend et souligne positivement. L'équipe pédagogique aura à cœur de tirer le meilleur parti des recommandations faites par le HCERES.
---------------------------------------	--